

NUMÉRO D'ÉVÉNEMENT
--------------------

LIEU DE L'INTERVENTION (INTERSECTION OU ADRESSE)	DATE (AA-MM-JJ)	HEURE (HH : MM)
--	-----------------	-----------------

<b>PRISE EN CHARGE</b>		
<input type="checkbox"/> REMORQUAGE <b>MOG</b>	<input type="checkbox"/> REMORQUAGE <b>BURSTALL-CONRAD</b>	<input type="checkbox"/> REMORQUAGE <b>CENTRE-VILLE</b>
<input type="checkbox"/> REMORQUAGE <b>MÉTÉOR</b>	<input type="checkbox"/> REMORQUAGE <b>KAR-PRO</b>	<input type="checkbox"/> REMORQUAGE _____

<b>RAISON DU REMORQUAGE</b>
<input type="checkbox"/> <b>OFFRE ILLÉGALE TRPA – LCTRPA (RLRQ c. T.11-2), art. 172 (1)</b> UNE MAIN LEVÉE DE SAISIE AUTORISÉE PAR UN JUGE EST NÉCESSAIRE POUR LA LIBÉRATION DU VÉHICULE (LCTRPA (RLRQ c. T.2, ART. 110)
<input type="checkbox"/> <b>CSR :</b> _____

REMORQUAGE DEMANDÉ PAR (NOM ET PRÉNOM DE L'INSPECTEUR)	MATRICULE	UNITÉ
--	-----------	-------

<b>REMARQUES / DOMMAGES PRÉSENTS SUR LE VÉHICULE (SI NÉCESSAIRE)</b>

<b>INVENTAIRE DES OBJETS PRÉSENTS DANS LE VÉHICULE ROUTIER</b>

NUMÉRO DE REMISAGE DE LA FOURRIÈRE	ENDROIT DU REMISAGE
<input type="checkbox"/>	<b>FOURRIÈRE MOG</b> 1300, RUE MILL, MONTRÉAL TEL : (514) 933-8909
<input type="checkbox"/>	<b>FOURRIÈRE BURSTALL-CONRAD</b> 480, BOUL. MONTRÉAL-TORONTO, LACHINE TEL : (514) 737-6696
<input type="checkbox"/>	<b>FOURRIÈRE CENTRE-VILLE</b> 5590, BOUL. MONK, MONTRÉAL TEL : (514) 983-3677
<input type="checkbox"/>	<b>FOURRIÈRE MÉTÉOR</b> 9405, BOUL. SAINT-MICHEL, MONTRÉAL TEL : (514) 384-0239
<input type="checkbox"/>	<b>FOURRIÈRE KAR-PRO</b> 2205, CHEMIN ST-FRANÇOIS, DORVAL TEL (514) 781-5489

<input type="checkbox"/> AUTRE FOURRIÈRE (NOM) :	ADRESSE :
--	-----------

VÉHICULE ROUTIER SAISI	IMMATRICULATION	PROVINCE / ÉTAT	MARQUE	MODÈLE	ANNÉE
	NUMÉRO DE SÉRIE		COULEUR	AUTRE QUE VÉHICULE ROUTIER (SPÉCIFIEZ)	

<b>INFORMATION SUR LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE REMORQUÉ</b>					
PROPRIÉTAIRE (NOM ET PRÉNOM)			NUMÉRO DOSSIER / PERMIS DE CONDUIRE		DATE DE NAISSANCE (AA-MM-JJ)
ADRESSE (NUMÉRO CIVIQUE, RUE, VILLE, PROVINCE)					CODE POSTALE
TÉLÉPHONE DOMICILE		TÉLÉPHONE TRAVAIL		TÉLÉPHONE CELLULAIRE	
0-8888 AVISÉ	DATE (AA-MM-JJ)	HEURE (HH : MM)	OPÉRATEUR	INSPECTEUR DEMANDANT L'INSCRIPTION AU CRPQ (NOM / PRÉNOM)	MATRICULE

<b>MANDAT ENTRE LA FOURRIÈRE ET LE BTM (ART. 67.2 DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS)</b>					
LE BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL MANDATE LE REPRÉSENTANT DE LA FOURRIÈRE À REMETTRE LE VÉHICULE OU L'ITEM DÉCRIT AU PRÉSENT FORMULAIRE AU PROPRIÉTAIRE MENTIONNÉ PLUS HAUT OU À LA PERSONNE DÛMENT AUTORISÉE PAR CE DERNIER. LES RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS COMPRIS AU PRÉSENT FORMULAIRE SONT PROTÉGÉS PAR LES ARTICLES 53 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. LE MANDATAIRE S'ENGAGE À PRENDRE TOUTES LES MESURES AFIN DE PROTÉGER CES RENSEIGNEMENTS CONFORMÉMENT À LA LOI, À NE PAS LES UTILISER D'AUTRES FINS QUE CELLES PRÉVUES AU PRÉSENT MANDAT ET À NE PAS LES CONSERVER À L'EXPIRATION DE SON MANDAT.					

INFORMATION SUR LE REMORQUEUR	NOM ET PRÉNOM DU REMORQUEUR	HEURE D'ARRIVÉE (HH : MM)	HEURE DE DÉPART (HH : MM)
SIGNATURE DU REMORQUEUR		SIGNATURE DE L'INSPECTEUR	
		DATE (AA-MM-JJ)	

<b>AUTORISATION À REMETTRE (REPLIR PAR UNE PERSONNE DÉSIGNÉE LORSQU'IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE RETENIR LE VÉHICULE)</b>					
REMISE AUTORISÉE À COMPTER DE	DATE (AA-MM-JJ)	HEURE (HH : MM)	<input type="checkbox"/> PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> PERSONNE DÉLÉGUÉE AVEC PROCURATION		
NOM ET PRÉNOM			NUMÉRO DE PERMIS DE CONDUIRE/ AUTRE (SPÉCIFIEZ)		
ADRESSE (NUMÉRO CIVIQUE, RUE, VILLE, PROVINCE)			CODE POSTALE	TÉLÉPHONE	
PERSONNE DÉSIGNÉE AUTORISANT LA REMISE (NOM ET PRÉNOM)			MATRICULE	SIGNATURE	
<input type="checkbox"/> PROPRIÉTAIRE AVISÉ	PERSONNE AYANT AVISÉ LE PROPRIÉTAIRE OU L'OCCUPANT (NOM ET PRÉNOM)		MATRICULE	DATE (AA-MM-JJ)	HEURE (HH : MM)

<b>ANNULATION DES FRAIS (DOIT ÊTRE AUTORISÉ PAR UN CADRE)</b>					
<input type="checkbox"/> ANNULER LES FRAIS DE REMORQUAGE		<input type="checkbox"/> ANNULATION EN PARTIE (SPÉCIFIEZ)		<input type="checkbox"/> ERREUR DU BTM - D.I.E.	
<input type="checkbox"/> ANNULER LES FRAIS DE REMISAGE					
NOM ET PRÉNOM DU CADRE DE L'UNITÉ			SIGNATURE	DATE (AA-MM-JJ)	HEURE (HH : MM)

<b>À L'USAGE DE LA FOURRIÈRE</b>					
PRÉPOSÉ DE LA FOURRIÈRE (NOM ET PRÉNOM)			SIGNATURE (PRÉPOSÉ DE LA FOURRIÈRE)		<input type="checkbox"/> <b>PROCURATION ANNEXÉE (PERSONNE DÉLÉGUÉE)</b>
PROPRIÉTAIRE OU PERSONNE DÉLÉGUÉE (NOM ET PRÉNOM)			SIGNATURE (PROPRIÉTAIRE OU PERSONNE DÉLÉGUÉE)		DATE (AA-MM-JJ)      HEURE (HH : MM)
PIÈCE D'IDENTITÉ PRÉSENTÉE (IDENTIFIÉ LA PIÈCE)			NUMÉRO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ PRÉSENTÉE		
RAYÉ 0-8888	DATE (AA-MM-JJ)	HEURE (HH : MM)	OPÉRATEUR	PERSONNE DEMANDANT L'ANNULATION AU CRPQ (NOM / PRÉNOM)	MATRICULE

DISTRIBUTION →	COPIE BLANCHE : BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL		COPIE VERTE : REMORQUEUR POUR LA FOURRIÈRE		
	COPIE ROSE : SPVM – SECTION INSPECTION DU REMORQUAGE		COPIE ORANGE : CONTREVENANT		
	COPIE JAUNE : PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE				

**PROCÉDURE À SUIVRE POUR RÉCUPÉRER VOTRE VÉHICULE SAISI**  
**PROCEDURE TO RECOVER AN IMPOUNDED VEHICLE**

Madame, Monsieur,

Votre véhicule a été saisi conformément à l'article 110 de la Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile (RLRQ c. T-11.2). Afin de récupérer votre véhicule, il est important de suivre les étapes énumérées ci-dessous, en ordre, afin que la récupération de ce dernier se déroule sans encombre.

1. Présentez-vous au comptoir d'information de la Cour municipale située au 775, rue Gosford, à Montréal, afin d'obtenir une **requête en main levée de saisie** ou **consultez votre avocat**.
2. Une fois la requête présentée à un juge et que celui-ci ordonne la libération de votre véhicule, vous devrez obtenir une preuve de libération par la cour, une preuve que le cautionnement a été payé ou que le constat d'infraction est payé en totalité.
3. Communiquez ensuite par courriel au **Bureau du taxi de Montréal** à l'adresse suivante; [btm\\_administration@montreal.ca](mailto:btm_administration@montreal.ca). Mentionnez comme requête, libération de véhicule. Mentionnez votre nom, prénom, adresse courriel.

Annexez à votre demande :

- La copie du jugement;
- La preuve que le cautionnement est déposé à la cour ou que le constat est payé;
- La copie de l'autorisation à remettre;
- Une preuve d'identité avec photo; **Si vous n'êtes pas le propriétaire, ajoutez une copie d'une procuration dûment signée par le propriétaire du véhicule;**

Vous pouvez également nous contacter au 514-280-0025 du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30.

4. Ayant obtenu votre autorisation à remettre, présentez-vous à la fourrière indiquée au recto du document. Une fois sur place, vous aurez à y défrayer les coûts relatifs à l'entreposage.

---

Madam, Sir,

Your vehicle has been impounded in accordance with Provision 110 of the Act respecting remunerated passenger transportation by automobile transportation services by taxi (RLRQ c. T-11.2). To ensure you don't encounter any problem when you will recover your vehicle, you must follow the following procedure:

1. Go to the information counter at the Municipal Court located at 775 Gosford Street in Montreal to obtain a **request of discharge from seizure or consult your lawyer**.
2. Once the application has been submitted to a judge and the judge has approved the release of the vehicle, you will need to obtain :
  - Proof of release from the court;
  - Proof that the security has been paid OR that the ticket is paid in full.
3. Then, contact the Montreal Taxi Bureau by email at [btm\\_administration@montreal.ca](mailto:btm_administration@montreal.ca).

As subject of the email, please indicate: Vehicle release. In your message, mention your last name, first name and your email address.

Also, attach to your request:

- Copy of the judgment (release of the vehicle);
- Proof that the security has been paid to the court OR that the ticket is paid in full;
- Copy of the authorization to be submitted;
- Valid photo ID. **If you are not the vehicle owner, include a copy of a power of attorney signed by the owner of the vehicle.**

You can also contact us at 514 280-0025, Monday to Friday, from 8:30 am to 3:30 pm.

4. Once you have on hand the authorization to recover the vehicle duly signed by the designated person, go to one of the vehicles pounds. At the vehicle pound, you will have to pay the impoundment and storage fee.

---

**EMPLACEMENT DE VOTRE VÉHICULE VOIR SUR LE RECTO DE CE DOCUMENT**  
**VEHICLE POUND WHERE TO RECOVER YOUR VEHICLE GO SEE FRONT SIDE OF THIS DOCUMENT**

---

**Bureau du taxi de Montréal**

2580 boul. Saint-Joseph E / 2580 Saint-Joseph Boulevard East, Montréal (Québec) H1Y 2A2 Tél. : 514 280-0025